



Comité économique et social européen

Bienvenue dans la Maison de la Société Civile européenne

Conférence :
**"How to reconcile the future EU chemical
legislation and industry competitiveness"**

au
siège du Comité économique et social
Bruxelles, le 12 novembre 2002

Discours de
Monsieur Roger BRIESCH
Président du
Comité économique et social européen

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir dans la maison de la société civile organisée, au siège du Comité économique et social européen, organe consultatif dont le mandat vient d'être renouvelé lors de la session plénière de fin octobre, session qui m'a élu Président, me confiant ainsi une tâche importante dans une phase qui s'annonce porteuse de nouveaux défis, liés notamment à l'élargissement, dont une nouvelle étape vient d'être franchie lors du Conseil de Bruxelles de fin octobre, et à la consolidation du système politique et institutionnel européen préparée par la Convention.

Je poursuis sur la voie dans laquelle s'étaient déjà engagés mes prédécesseurs, qui se sont efforcés de consolider le rôle du Comité en tant qu'enceinte institutionnelle de consultation, de représentation, d'information et d'expression devant permettre aux représentants des organisations de la Société civile européenne d'être partie intégrante du processus de formation des politiques et des décisions au niveau communautaire.

Comme je l'ai souligné au moment de mon élection, le CESE est, par sa composition diverse et variée, et son activité, un élément essentiel du modèle européen de société.

Il favorise le dialogue entre toutes les composantes de la société en prenant en compte les préoccupations et les souhaits des citoyens au plus près des réalités pour les formuler, les faire connaître au travers des avis et de manière plus pratique par le travail réalisé sur le terrain à tous les niveaux et dans tous les pays.

Notre Comité tire sa légitimité du fait que tous ses membres, en vertu de leur expérience et de leurs responsabilités, représentent des organisations ou catégories économiques, sociales et civiques représentatives des Etats membres pour jouer un rôle constructif dans le processus de formation de l'opinion au niveau européen en général.

La valeur ajoutée de notre institution réside dans le fait que ce processus associe tous les acteurs de la société civile, y compris les organisations autres que celles des partenaires sociaux.

.../...

C'est pourquoi le Comité s'impose naturellement comme le lieu du "dialogue civil" et est en mesure d'offrir le cadre le plus adéquat pour encourager la mise en œuvre partagée de la stratégie du développement durable, en intégrant les dimensions sociale, économique, écologique et financière.

Dans le cadre de nos travaux préparatoires en vue de notre contribution à la Convention européenne, nous avons souligné que le développement durable est essentiellement une question de solidarité, entre les générations, les peuples et les nations.

Depuis longtemps déjà l'Union européenne a inscrit dans les traités le principe du développement durable et mis au point "une stratégie à long terme destinée à assurer la concordance des politiques combinées ayant pour objet un développement durable du point de vue économique, social et environnemental" conformément à l'engagement pris et poursuivi au niveau global depuis la conférence de Rio de Janeiro et consolidé dans une série d'accords internationaux dans le domaine de l'environnement et de la préservation des ressources naturelles de la planète.

Nous avons participé activement à la Conférence de Johannesburg, ce mois d'août, afin de contribuer à relancer les engagements au niveau global et les 12 et 13 septembre nous avons co-organisé avec la Commission un forum consultatif sur "Le développement durable dans l'Union européenne", afin de faciliter la participation de tous les acteurs concernés au processus d'intégration des trois piliers de la stratégie énoncée au Sommet de Göteborg, en juin 2001.

Je fais référence à ce processus, parce que le sujet que vous allez aborder aujourd'hui, la compétitivité industrielle et le futur de la législation en matière de substances chimiques, s'inscrit en plein dans le cadre du développement durable, comme d'ailleurs le confirme le fait qu'il ait été mis en exergue dans le document préparatoire au Sommet de Göteborg sous le thème "Santé publique".

Pour sa part, le Livre Blanc sur la "Stratégie pour la future politique dans le domaine des substances chimiques", a comme objectif d'assurer un niveau élevé de protection de la santé humaine et de l'environnement, tout en garantissant le bon fonctionnement du marché intérieur et en stimulant l'innovation et la compétitivité de l'industrie chimique européenne.

Notre avis sur le Livre Blanc a été adopté en octobre 2001 suite à un large débat et à une coopération très étroite avec le Parlement européen.

Notre rapporteur, Sergio COLOMBO, syndicaliste italien possédant une longue expérience dans le secteur de la chimie, dont il a su tirer parti en tant que rapporteur au CESE sur des sujets liés à la protection de l'environnement et à la politique industrielle, a participé à plusieurs rencontres organisées au Parlement par le rapporteur, Mme SCHÖRLING et par Mme MÜLLER, rencontres auxquelles participaient les différents acteurs concernés, ainsi qu'à la conférence sur l'impact de la nouvelle politique au niveau industriel, organisée par la Commission le 21 mai 2002.

C'est donc l'occasion de poursuivre ce débat, dans l'attente de la finalisation des propositions législatives que la Commission est en train de préparer. Comme nous l'avions déclaré dans notre avis :

"Nous sommes conscients des problèmes pratiques qui se poseront au moment de traduire les lignes générales du Livre blanc, qui recueillent une large adhésion, en actes législatifs spécifiques.

Il souligne néanmoins à nouveau qu'il est indispensable que toutes les parties affrontent la complexité de la phase d'application dans un esprit positif et indique qu'il a l'intention de suivre ce processus et de contribuer à la mise en place d'une future industrie chimique européenne qui maintienne et renforce la compétitivité en offrant le maximum de sécurité et de garanties en termes de protection de la santé publique et de l'environnement".

Je suis persuadé que dans cette élaboration, une contribution importante peut être apportée par les organisations des travailleurs.

En effet, dans notre avis, nous avons déploré le caractère inadéquat de la référence faite aux travailleurs dans le Livre Blanc, "dans la mesure où les expériences tirées des négociations entre les partenaires sociaux ont débouché sur une amélioration importante des conditions de travail, de sécurité et de santé dans l'entreprise et sont également à l'origine de progrès considérables en ce qui concerne les relations entre l'entreprise et les instances territoriales, grâce à l'implication des autorités publiques.

De l'avis du CES, ces expériences doivent constituer une référence essentielle pour le futur système, notamment compte tenu du fait que les travailleurs sont les premiers à être exposés aux risques liés aux produits finis, mais également aux produits intermédiaires de synthèse, dont on ignore souvent les caractéristiques en matière de sécurité.

À cet égard, nous considérons qu'il serait opportun d'organiser des actions de formation et d'éducation pour les travailleurs, qui mettent notamment à profit les expériences acquises sur les sites de production".

Il est néanmoins certain que le futur de la production chimique ne dépend pas exclusivement du dialogue social, mais doit impliquer tous les acteurs concernés, en tenant compte des nouvelles demandes exprimées par la société tout entière, depuis que l'imaginaire collectif a associé la production chimique aux risques pour la santé et à la pollution de l'environnement.

Il est par conséquent évident que s'il est élaboré avec la participation active des parties concernées et accepté en connaissance de cause par l'opinion publique, un processus de cette envergure et aussi ambitieux peut constituer une chance inouïe pour l'industrie chimique européenne de faire accepter ses produits qui, dans une société moderne, sont essentiels au développement de procédés nouveaux et de technologies de plus en plus avancées et de briser cette hostilité diffuse qui apparaît dangereusement, par exemple, au niveau institutionnel décentralisé, lorsqu'il s'agit d'obtenir les autorisations nécessaires pour de nouvelles implantations.

Dans notre avis, nous suggérons une série de mesures pratiques et des mécanismes d'accompagnement, visant à récompenser les entreprises innovantes et à encourager les nombreuses PME productrices, importatrices et utilisatrices de substances chimiques à réduire le nombre de substances particulièrement préoccupantes sur le plan de la santé humaine et de l'environnement en élaborant des produits de substitution.

Nous soulignons également l'importance de la dimension globale. La défense de la compétitivité de l'industrie chimique européenne exige notamment que l'on mette tout en oeuvre pour que les dispositions élaborées au niveau de l'UE soient étendues au plan international, afin de disposer de normes harmonisées.

Cet objectif ne peut être considéré comme un aspect marginal de la stratégie : il constitue un élément déterminant de l'application du principe de précaution à l'échelle mondiale. D'où l'importance des progrès accomplis dans le cadre des conventions internationales comme celle sur les polluants organiques persistants et sur l'importation et l'exportation de produits chimiques dangereux.

Cet après-midi, lors de la table ronde, M. Staffan NILSSON, membre de notre section de l'agriculture et de l'environnement, aura l'occasion de revenir sur une série d'aspects plus spécifiques.

J'aurais aimé assister à vos débats, qui vont être extrêmement intéressants, mais je dois malheureusement vous quitter pour participer à une réunion du nouveau Bureau du Comité. Je formule mes meilleurs vœux pour le succès de cette conférence, que je considère comme une nouvelle étape de notre coopération avec le Parlement européen, que je tiens tout particulièrement à renforcer à l'avenir.
